

SAUVETEUR AQUATIQUE

Surveillance des baignades en accès payants (piscines, parcs aquatiques, lacs...) et non payants (mer, océan, lacs, campings...)

BNSSA





INFORMATIONS

PRÉ-REQUIS

Avoir 17 ans au moment de l'examen Etre titulaire du PSE1.

PROGRAMME

Préparation aux épreuves du BNSSA ainsi qu'au métier de sauveteur aquatique:

- **Réglementation**: Conditions d'emplois du BNSSA; Réglementation des baignades d'accès payants et non payants; Responsabilités; Hygiène et sécurité des baignades; Réglementation des loisirs et activités spécifiques; Règles de navigation et de balisage; Météo et dangers du milieu naturel.
- **Préparation aquatique:** Appréhender les différents lieux d'interventions; Secourir une personne en difficulté en milieu aquatique; Prises de dégagement; Remorquer une victime avec ou sans palmes; Sortir une victime de l'eau en piscine ou en milieu naturel; Prendre en charge la victime à sa sortie de l'eau.

EPREUVES

Épreuve 1: combiné sauvetage en moins de 2min40

Épreuve 2: 250 palmes/masque/tuba (200 nage libre et 50 remorquage) en moins de 4min20

Épreuve 3: Sauvetage d'une victime avec sortie d'eau et explication à l'oral des gestes de secours.

Épreuve 4: QCM de 40 questions sur la règlementation

CONTACT

CFMNS 31 - cfmns31@gmail.com 07.69.35.37.44 / 05.65.99.10.65



